



La Vie à Défendre

# CFTC ACCUEIL : EXONÉRATION TH

## CFTC DGFIP TOUS EN GRÈVE LE 18 NOVEMBRE

### Bas-Rhin

La campagne actuelle des avis d'impôts locaux s'est ouverte dans des conditions particulièrement difficiles pour tous les agents d'accueil du réseau. Dans la foulée des annonces faites par nos ministres le dernier week-end, la direction générale a publié une note avec les explications à donner aux redevables. La situation devenait urgente. En effet la suppression de la demi-part pour certaines catégories de contribuables a généré l'émission inattendue d'avis de taxes foncières mais surtout de taxes d'habitation.

Dans le Bas-Rhin certains services ont à faire à un afflux exceptionnel d'appels téléphoniques et de visites aux accueils. La troisième semaine d'octobre l'augmentation est de près de 20 % dans les grandes structures de notre département. Et les trésoreries de campagnes ne sont guère épargnées.

La **CFTC DGFIP** a été tout de suite alertée par les agents et ses militant(e)s, indigné(e)s suite aux annonces du gouvernement dans la presse et leurs comptes twitter. Quelle improvisation ! Aucune information n'avait été diffusée à l'attention des agents qui ont dû accueillir ce flot de redevables dans la plus grande des ignorances. La **CFTC DGFIP** relaie le mécontentement de tous nos collègues du réseau. Les médias ont été leur seule source d'information.

Laissés sans directives pendant 48H, nos collègues se sont trouvés désemparés pour répondre à des milliers de contribuables qui étaient eux-mêmes uniquement informés par les médias. Face à cette désorganisation, il faut faire feu de tout bois.

La note rédigée par la DGFIP et parue le 3 novembre éclaire quelque peu notre lanterne.

Le gouvernement entend reconduire l'exonération de la taxe d'habitation des retraité(e)s qui avaient perdu leur 1/2 part supprimé en 2008. Ainsi, les personnes exonérées en 2014 le seront encore en 2015 ainsi qu'en 2016. Une disposition législative sera prochainement présentée en ce sens. Les redevables demandent à nos services s'ils

sont concernés par ce train d'annonces, ce qui amène l'agent à consulter Iliad. Le paiement est aussi source de questionnement et là les avis sont moins tranchés. Les redevables qui sont prélevés pour le paiement sont obligés de se déplacer pour signaler qu'il auront un prélèvement en décembre de la totalité de leur TH ! Quid des imposés qui auront oublié de se manifester ? Aucune chaîne de traitement informatique n'est prévue à ce jour pour arrêter les prélèvements automatiques de fin

d'année. En théorie si les contribuables ont déjà payé ces deux impôts, ils seront automatiquement remboursés dans les premiers mois de 2016. Le conseil du gouvernement d'inviter les redevables à se rapprocher de leurs centres des finances a révolté nos collègues !

Les agents sont de nouveau victimes de l'incompréhension, des incivilités et de l'agressivité de quelques administrés. Les fonctionnaires de notre direction se sentent fustigés.

La **CFTC DGFIP** dénonce le manque d'anticipation mais aussi l'improvisation du gouvernement et les suppressions d'emplois à l'origine de la surcharge de travail des agents du

réseau. La situation est encore aggravée par les réductions budgétaires. Et que dire de l'exaspération du fait du gel du point d'indice assimilé à un manque de reconnaissance du service de qualité rendu travail fourni.

Pour toutes ces raisons la **CFTC DGFIP** s'associe aux autres syndicats de la DRFIP du Bas-Rhin et appelle tou(te)s les agents à se mettre en grève le mercredi 18 novembre 2015.

**La section CFTC DGFIP du Bas-Rhin**

